

Intimidation ou conflit?

	Intimidation	Conflit
Une intention de faire du tort ou non	Rapport entre deux élèves où l'un agresse l'autre volontairement ou non.	Opposition entre deux élèves qui ne partagent pas le même point de vue.
Une personne ou un groupe qui dominant	Désir de gagner, s'impose à l'autre par la force. Avantage sur celui qui est intimidé (par exemple, plus grand, plus vieux, plus populaire, plus nombreux).	Discussion vive et argumentation pour amener l'autre à partager leur point de vue. Personnes sur un pied d'égalité.
Une présence de détresse et d'impuissance chez l'élève qui subit l'intimidation	L'élève qui est victime est mis dans l'impuissance, se terre dans le silence, peut assumer les torts. L'élève qui intimide se donne le droit de recourir à la violence et se justifie.	Aucune victime même si les deux peuvent se sentir perdants. Liberté de donner leur version.
Une répétition des actes	Caractère répétitif . La médiation n'est pas la première intervention à envisager.	Poursuite du conflit si non résolu . Le conflit se règle par la négociation ou la médiation .